

# LA RÉSERVE CITOYENNE  
MÉTROPOLITAINE

# RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Présentation de la Réserve Citoyenne Métropolitaine,  
de ses missions et du parcours de formation proposé.

LUNDI 12 JUIN 2023



# LE CONTEXTE MÉTROPOLITAIN

Le 31 mars 2023, le Conseil Métropolitain a adopté la délibération concernant la création de la Réserve Citoyenne Métropolitaine.

<https://twitter.com/BxMetro/status/1641820268111749120>



# RETOUR SUR ...

En images. Le 20 juin dernier, Bordeaux Métropole organisait la soirée d'inauguration de la Réserve Citoyenne Métropolitaine et accueillait les 110 réservistes à l'Hôtel métropolitain, en présence d'Alexandre RUBIO, conseiller métropolitain délégué à la gestion des risques et maire de Bassens, et Marc VERMEULEN, directeur du SDIS 33.

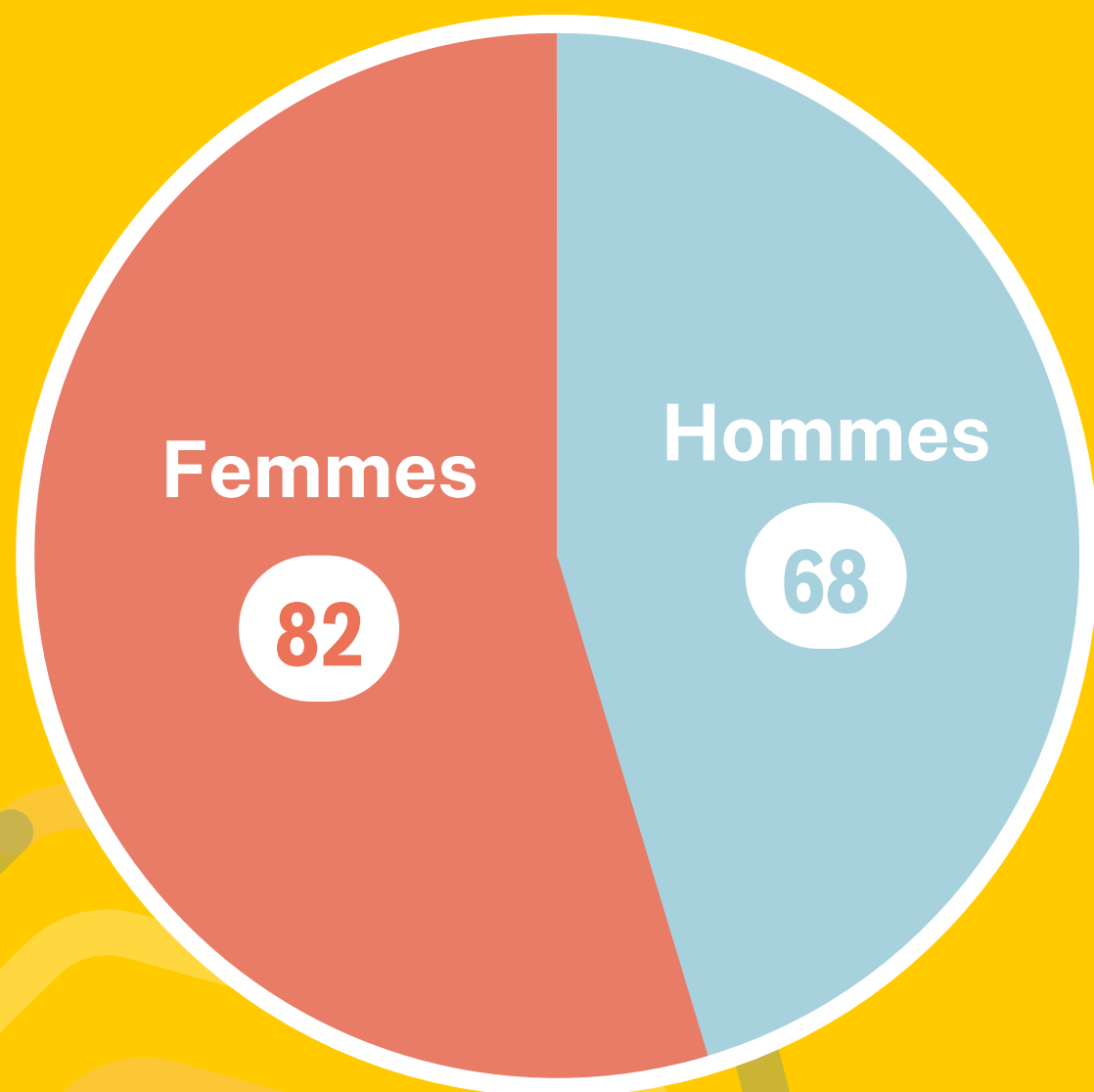


[https://www.youtube.com/watch?v=8FSgVBu\\_2f4&t=3s](https://www.youtube.com/watch?v=8FSgVBu_2f4&t=3s)

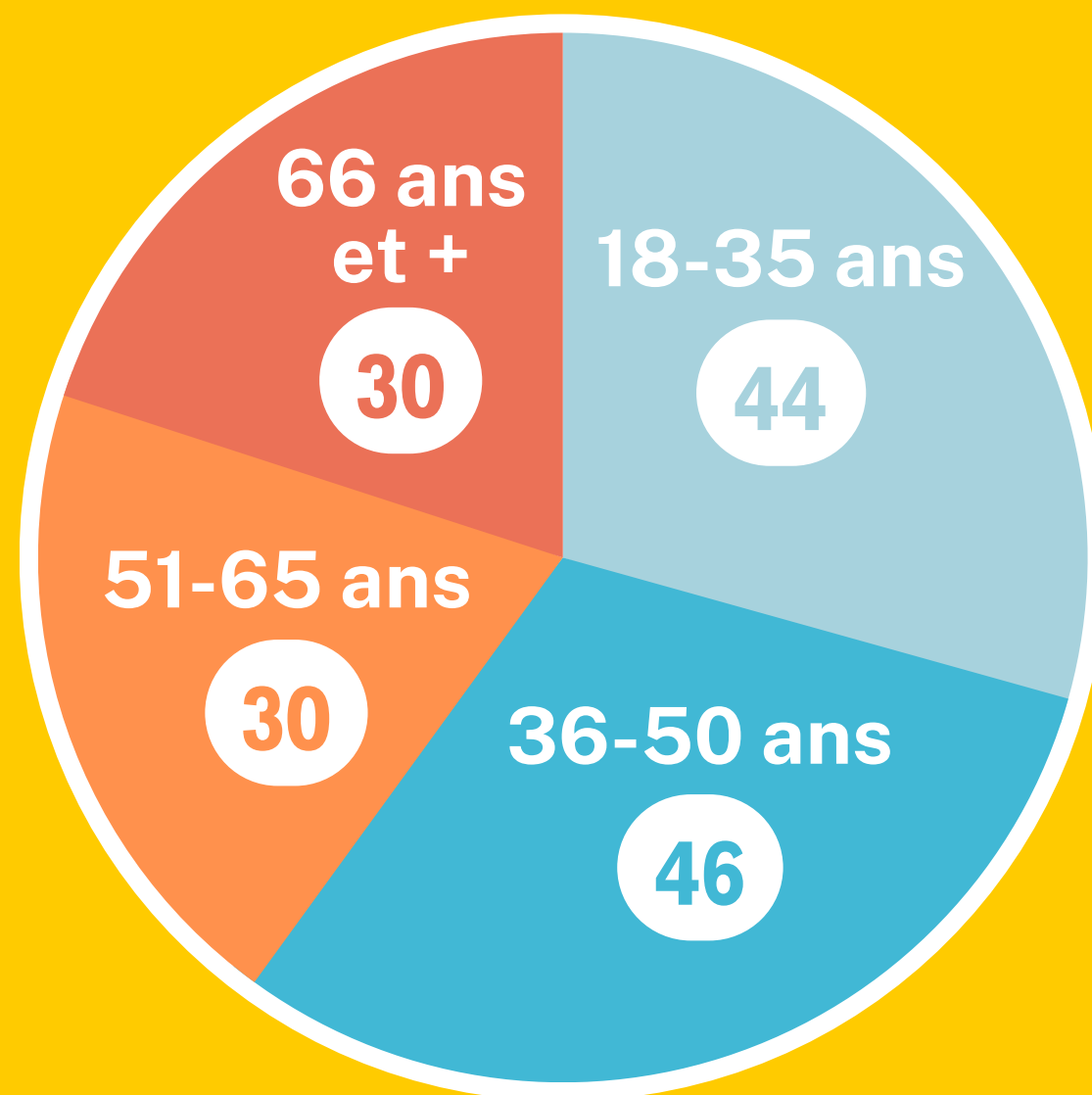


# LA RÉPARTITION DES CANDIDATS

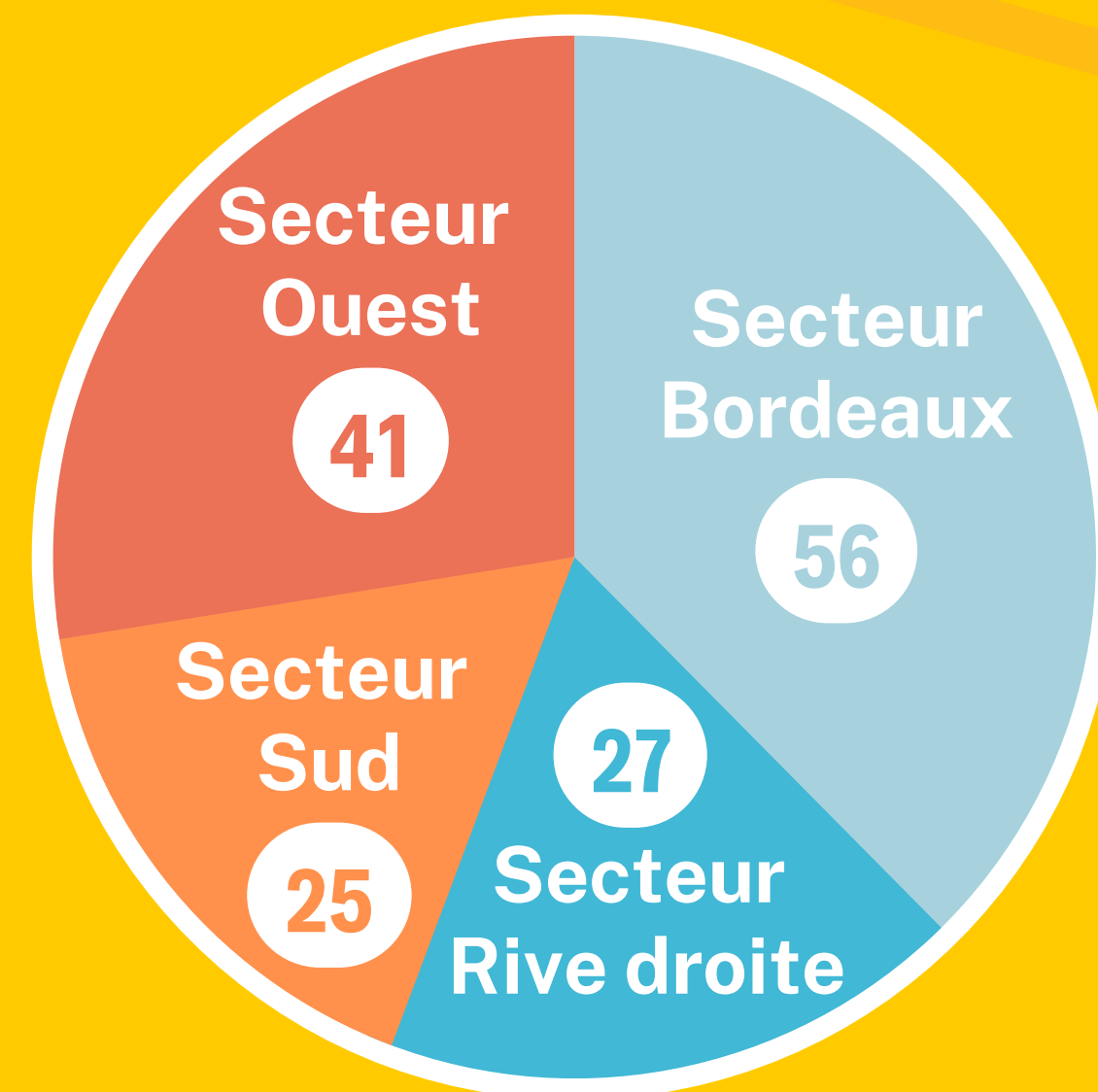
## GENRE



## TRANCHE D'AGE



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



# LES MISSIONS DE LA RÉSERVE CITOYENNE

AVANT

PENDANT

APRÈS

## MISSION #1

**L'acculturation de la population aux risques majeurs et la préparation aux situations de crise ou d'urgence**

- ▶ **Participer à l'information et à la sensibilisation des populations (élèves, habitants, acteurs économiques, ...)** :
  - Sur les risques majeurs et à la résilience sur le territoire métropolitain,
  - Lors de **périodes de vigilance** sur le territoire métropolitain (canicule, inondations, feux de forêt, etc.),
- ▶ **Participer aux exercices de sécurité civile sous la coordination de Bordeaux Métropole.**

# LES MISSIONS DE LA RÉSERVE CITOYENNE

AVANT

PENDANT

APRÈS

## MISSION #2

### L'aide aux populations en période de crise

- ▶ Participer à l'alerte de la population en lien avec les communes,
- ▶ Participer au suivi des personnes fragiles en lien avec les communes,
- ▶ Participer à l'évacuation ou la mise en sécurité préventive de la population et des biens,
- ▶ Participer à l'appui logistique lors des opérations de secours ou de sauvegarde,
- ▶ Participer aux dispositifs activés lors des grands événements métropolitains,
- ▶ Participer à la surveillance du territoire en période de vigilance (risque incendie, risque inondation, etc.),
- ▶ Organiser l'accueil et l'encadrement de bénévoles se présentant de façon spontanée sur les lieux d'un sinistre,
- ▶ Participer à la surveillance des secteurs évacués.

# LES MISSIONS DE LA RÉSERVE CITOYENNE

AVANT

PENDANT

APRÈS

## MISSION #3

**Le soutien aux populations sinistrées durant la phase post-crise et de retour à la normale**

- ▶ **Participer aux opérations de nettoyage et à la remise en état sommaire des habitations et des locaux (manutention, balayage, écopage, etc.),**
- ▶ **Gérer la réception et la distribution des dons matériels,**
- ▶ **Participer à l'accompagnement administratif des personnes sinistrées.**

# STATUTS ET MODALITÉS D'ENGAGEMENT

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- **Chaque réserviste bénéficiera d'un statut de collaborateur occasionnel de service public.**
- **L'action du réserviste s'étend à l'ensemble du territoire de la Métropole, et pas uniquement à la commune de résidence du réserviste.**
- **La Réserve Citoyenne Métropolitaine n'interviendra qu'à la demande du maire, ou sur proposition du président de Bordeaux Métropole (ou de son représentant), après accord du maire.**
- **Le réserviste ne s'auto-saisit pas et interviendra dans les limites de son champ d'intervention prévues dans le cadre de la formation.**
- **Le réserviste sera soumis au respect du règlement intérieur et d'un acte d'engagement qu'il signera par ailleurs.**



# LE PARCOURS DE FORMATION

Chaque réserviste s'inscrit dans un parcours de formation :

## OBLIGATOIRE

- **Connaissance de Bordeaux Métropole (*à distance*)**
- **Connaissance du territoire et des risques associés (*à distance*)**
- **Connaissance et organisation de la sécurité civile en France (*à distance*)**
- **La Réserve Citoyenne Métropolitaine : organisation et missions**

## FACULTATIF

- **Réserviste opérationnel :**
  - **Module n°1 : Communications et transmissions radios**
  - **Module n°2 : Soutien logistique et évacuation préventive**
  - **Module n°3 : Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE)**
- **Réserviste médiateur au développement de la culture du risque**

**D'autres formations spécifiques pourront être proposées aux réservistes tout au long de leur engagement**

**Pour être mobilisé, le réserviste devra, à minima, avoir suivi la formation obligatoire**

# LES FUTURES ÉCHÉANCES

Le recrutement des réservistes se fera progressivement jusqu'à l'été 2025 afin d'atteindre une réserve composée de 200 réservistes à terme.

## PHASE 1

**12 juin 2023** // Réunion d'information et d'échanges avec les candidats

## PHASE 2

**20 juin 2023** // Inauguration de la Réserve Citoyenne Métropolitaine

## PHASE 3

**Juillet 2023** // Démarrage de la formation obligatoire à distance des 2 promotions

## PHASE 4

**Dernier trimestre 2023** // Démarrage de la formation en présentiel de la promotion #1

## PHASE 5

**Printemps 2024** // Démarrage de la formation en présentiel de la promotion #2

## OBJECTIFS VISÉS

Disposer d'un premier groupe de réservistes opérationnel dès la fin de l'année 2023, puis d'un deuxième groupe au printemps-été 2024.

# QUESTIONS / RÉPONSES

# LA RÉSERVE CITOYENNE  
MÉTROPOLITAINE

# RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Présentation de la Réserve Citoyenne Métropolitaine,  
de ses missions et du parcours de formation proposé.

LUNDI 12 JUIN 2023

